

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/02/2025  
DE CAUSES COMMUNES II**

Étaient présents tous les membres fondateurs et actifs de l'association : **Aurélie JACOB et Michaël DIF du CA, Florence THOLLY, Philippe BRUNEL et Thomas GALLAND du Comité Éthique et Technique.**

**Ordre du jour :**

1-Point sur les co-financements possibles pour le projet de concentrateur

2-Fait-on ou non le grand concentrateur en premier finalement ?

3-Réflexions sur le futur fonctionnement du lieu et divers

-----  
1-Le choix de se consacrer uniquement au projet de concentrateur (au moins cette année) ayant été acté en AG, toutes les recherches de financements vont donc être axées vers ce projet.

En plus des Fonds Leader déjà évoqués (Thomas et Michaël ont eu rdv le 15 janvier dernier avec l'animateur du GAL, pour qui notre projet serait tout à fait « dans les clous »), est évoqué également l'organisation d'une campagne de financement participatif. Le moment n'est pas opportun car pour le moment le projet est en suspend faute de fonds et il n'y a pas d'activités particulières à mettre en lumière dans la campagne de com nécessaire dans l'organisation d'un tel événement. Il est donc décidé d'attendre une période plus favorable. Nous pensons aussi qu'il sera possible de faire appel à des prêts citoyens.

L'idée d'organiser un événement sur le terrain au moment où le permis de construire sera obtenu est suggérée et fait unanimité. On pourrait impliquer le Bobar, organiser un concert,...

Il semble également possible de trouver des entreprises locales qui accepteraient d'être mécènes du projet (dons en nature par exemple).

La structure qui gère le parc photovoltaïque citoyen (123 Soleil) situé juste à côté du terrain pourrait être contactée pour voir s'ils accepteraient de nous soutenir d'une façon ou d'une autre – peut-être au minimum de faire part à leurs actionnaires de notre projet). Florence en connaît le responsable, elle va le contacter.

L'idée de proposer au Fonds Germes de créer un fonds dédié est évoquée. Michaël leur en fera la demande. Par ailleurs, le président de ce dernier nous a informé de la possibilité d'obtenir un prêt d'honneur de leur part (20 000€ à taux zéro).

Enfin, le projet a été retenu par Audyssées, mais au final, Michaël a refusé le RTE (Revenu de Transition Écologique) qu'ils lui proposaient, car d'un montant trop faible par rapport aux nécessités d'engagement attendues (relativement chronophages).

2-Du fait des problématiques d'inflation de ces derniers temps et du choix de construire ce petit concentrateur en premier, nous avons demandé à Luc Dando il y a quelques mois de réactualiser ses devis. Les montants prévus ont tous été revus à la hausse, comme on pouvait s'y attendre. De ce fait, et au vu des difficultés financières de ces derniers mois, nous avons été amenés à questionner la pertinence de la réalisation de ce petit concentrateur en premier, même si son utilité technique reste d'actualité. Son coût serait d'environ 80 000€, ce qui porterait le budget global du projet (si tout devait être réalisé par des professionnels- bâtiments compris) à plus de 400 000€. Vu les difficultés prévisibles pour boucler un tel budget, décision est donc prise de ne pas faire ce petit concentrateur en premier, car il se pourrait que nous n'arrivions pas ensuite à trouver les fonds pour le grand. Or, sans le grand concentrateur, c'est l'essence même du projet (montrer la pertinence du solaire concentré pour les températures élevées nécessaires à l'artisanat non-alimentaire) qui serait perdue. Alors qu'à l'inverse, quand le grand aura fait ses preuves, il sera sûrement plus facile de réunir les fonds pour le petit (qui aura également une grande utilité sur place). Michaël prévient Luc Dando de cette décision et également l'école des Mines.

3-L'implication des artisans dans la gestion du lieu est évoquée. Seront-ils formés pour être autonomes dans l'usage du concentrateur ? Faudra-t-il toujours un permanent sur place ? Ces questions sont difficiles à trancher pour le moment. Il faudra, quand le projet reprendra, rentrer en contact avec des écoles de formation d'artisans d'art pour commencer à former une petite communauté de futurs artisans potentiellement intéressés. Est pointé aussi l'intérêt d'organiser des formations sur place, sur le solaire concentré notamment.

Divers : Thomas rappelle que ce pourrait être très enrichissant pour le projet de bénéficier de l'accompagnement de l'Agence des Pyrénées (Formation Accompagnement). Michaël va prendre contact.

Michaël présente enfin une première version de budget prévisionnel pour les 3 premières années d'activité du concentrateur. À compléter et approfondir.

Le CA,

Aurélie Jacob (trésorière)

Michaël Dif (président).